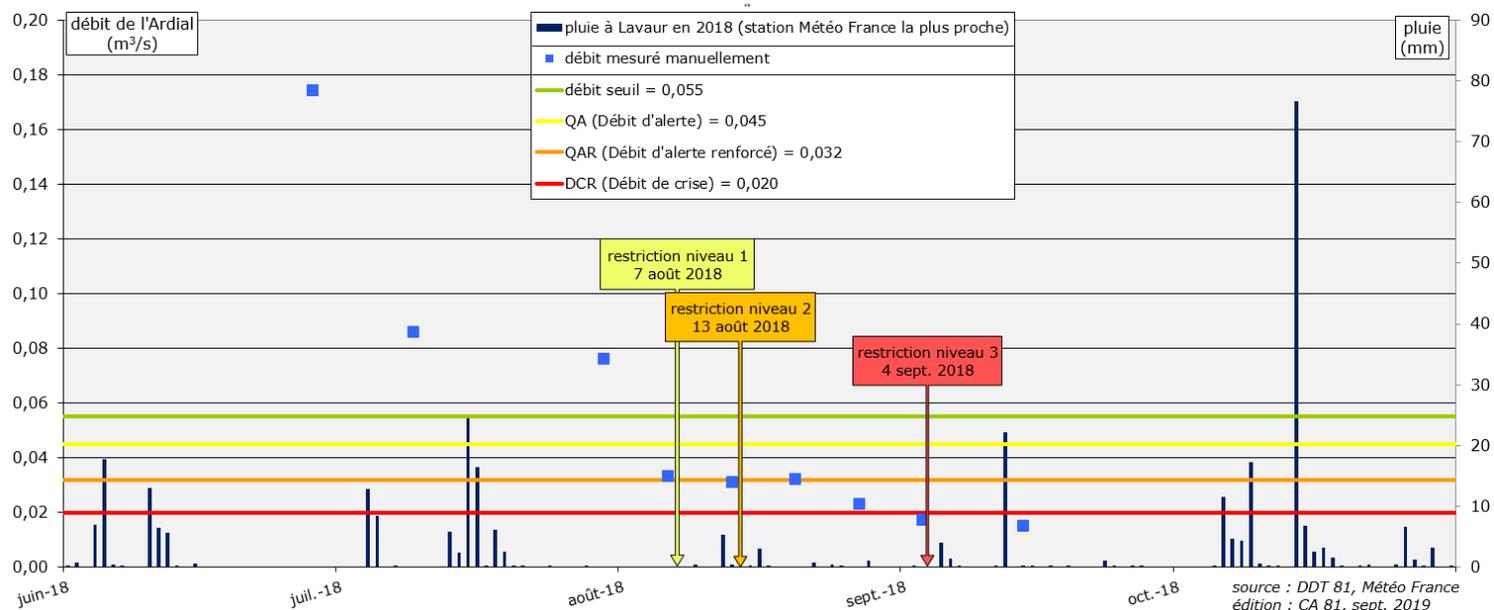


**Débits moyens durant l'été 2018 : l'Ardial à Guitalens**



**Arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016**

L'État autorise l'O.U. Tarn à répartir le volume maximal suivant entre les préleveurs irrigants sur ce périmètre :

cours d'eau et nappes connectées	0,08 hm <sup>3</sup>
nappes déconnectées	0,002 hm <sup>3</sup>
plans d'eau	0,40 hm <sup>3</sup>

pour la période d'été allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre<sup>1</sup>.



C'est dans ce contexte que l'O.U. Tarn établit chaque année un plan de répartition de ce volume entre les préleveurs irrigants, après les avoir consultés dans leur ensemble.

<sup>1</sup> Jusqu'au plan de répartition 2021 inclus.

**Un point sur les prélèvements en période d'été**

	En cours d'eau et nappes connectées	En nappes déconnectées
nb de préleveurs irrigants potentiels	4	1
surface potentiellement irriguée (ha)	40	4
débit autorisé cumulé (m <sup>3</sup> /h)	118	30
volume autorisé (hm <sup>3</sup> )	0,04	0,002
volume prélevé déclaré (hm <sup>3</sup> )	0,04	0,0004

**Plans d'eau :** 17 plans d'eau à usage agricole sont recensés pour un volume autorisé total de 0,32 hm<sup>3</sup>.

**Volume de réserve :** afin d'intégrer des demandes qui pourraient intervenir en cours de campagne, ou d'éventuels nouveaux irrigants, un volume de réserve a été acté : 8 000 m<sup>3</sup> en cours d'eau et nappes d'accompagnement et 240 m<sup>3</sup> en nappes déconnectées.

**Les faits marquants**



**Organisation des prélèvements par tours d'eau**

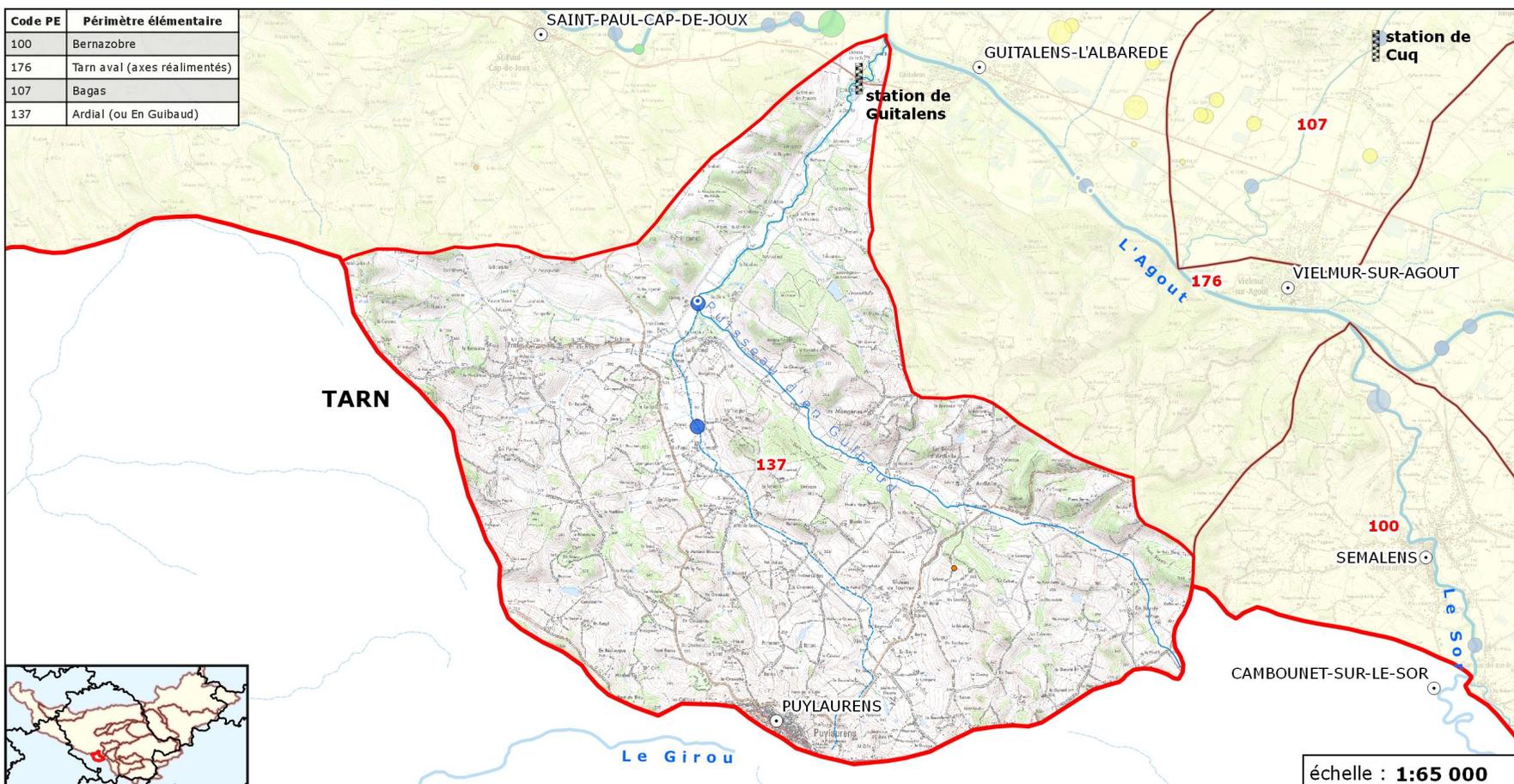
Chaque année, sur le périmètre élémentaire de l'Ardial, les prélèvements d'eau pour l'irrigation effectués en cours d'eau et nappes connectées sont gérés de manière à ce qu'ils ne se produisent pas tous en même temps.

Ainsi, un calendrier de tours d'eau est établi en concertation avec l'ensemble des irrigants et les Chambres d'agriculture, permettant de concilier les usages tout en préservant les milieux aquatiques, en échelonnant et lissant les débits prélevés tout au long de la semaine. Ce calendrier de tours d'eau est présenté au préfet pour approbation.

L'été de l'Ardial est toujours très marqué. En 2018, les interdictions de pompage (sauf cultures en dérogation), sont toutefois intervenues le 4 septembre, soit quasiment 3 mois plus tard qu'en 2017.

Le suivi des débits est assuré par des mesures manuelles, ponctuelles, réalisées par des agents de la DDT du Tarn, compte tenu de dysfonctionnements récurrents à la station de mesure automatique du débit installée en 2010 à Guitalens.

Code PE	Périmètre élémentaire
100	Bernazobre
176	Tarn aval (axes réalimentés)
107	Bagas
137	Ardial (ou En Guibaud)



**Organisme unique du sous-bassin Tarn :**  
localisation des prélèvements d'eau pour l'irrigation en 2018

PE 137 - Ardial (ou En Guibaud)

édition : CA81, sept. 2019  
source : OU Tarn, DREAL Occitanie

- Légende**
- limites départementales
  - PE considéré
  - autres PE de l'OU Tarn territoire hors OU Tarn
  - cours d'eau principaux
  - communes principales
  - stations débitmétriques

- Prélèvements effectués pour l'irrigation durant la campagne 2018 :**  
(volumes exprimés en m<sup>3</sup>)
- | en cours d'eau                                     | en nappes connectées                                 | en nappes déconnectées                          | prélèvements collectif (ASA, SI, CUMA, etc.)         |
|--|--|---|--|
| <span style="color: blue;">•</span> 0 - 10000      | <span style="color: yellow;">•</span> 0 - 10000      | <span style="color: orange;">•</span> 0 - 10000 | <span style="color: green;">•</span> 0 - 200000      |
| <span style="color: blue;">●</span> 10000 - 50000  | <span style="color: yellow;">●</span> 10000 - 50000  |   | <span style="color: green;">●</span> 200000 - 600000 |
| <span style="color: blue;">●</span> 50000 - 125000 | <span style="color: yellow;">●</span> 50000 - 109242 |   |  |

**Organisme Unique du sous-bassin Tarn**  
96, rue des Agriculteurs – BP89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél. 05 63 48 83 83 – Fax. 05 63 48 83 09  
<https://tarn.chambre-agriculture.fr> – [outarn@tarn.chambagri.fr](mailto:outarn@tarn.chambagri.fr)



© IGN-PARIS, [www.ign.fr](http://www.ign.fr) Les données ou cartes IGN contenues dans ce document sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents. SCAN 25® - licence d'exploitation n°9834/IGN